

Commune de Miserey-Salines

Approbation de la révision allégée du Plan Local d'Urbanisme (PLU).

Par délibération en date du 21/03/2017, le Conseil municipal a approuvé la révision allégée du PLU.

Cette délibération est affichée en mairie.

Le dossier de révision du PLU approuvé est tenu à la disposition du public à la mairie de Miserey-Salines et à la préfecture du Doubs, aux jours et heures habituels d'ouverture.

Le Maire,
Marcel FELT